Oceanic
Cabinet de conseil en douane et logistique

GESTION DU CONTENTIEUX DOUANIER

Connaitre les risques de contentieux répressif douanier pour mieux les gérer

- SD8-M16
- Dates non disponibles
- De 09H à 16H
- Résidence sahraoui, les deux bassins Al Achour, Alger
- **39 000 DA H.T/ 2 jours**
- 2 Pauses café et déjeuner compris Documentations remise à la fin de la formation Attestation de fin de formation

OBJET DE LA FORMATION

Connaitre les risques de contentieux répressif douanier pour mieux les gérer

Objectifs de la formation

- Anticiper et mettre en œuvre les précautions élémentaires pour prévenir et limiter les risques de contentieux douanier
- Connaitre les règles de qualifications et de responsabilités en matière douanière pour pouvoir les contester
- Savoir comment obtenir une main levée de saisie
- Maitriser les voies alternatives aux poursuites judiciaires: procédures de recours devant la commission nationale de recours et le règlement des procédures contentieuses par voie transactionnelle
- Connaitre les moyens juridiques pour obtenir des remises des pénalités et des délais supplémentaires d’exécution

Programme de la formation

1- INTRODUCTION
- Caractéristiques du droit douanier répressif
- Particularités du contentieux douanier répressif

2- LES INFRACTIONS DOUANIERES
- Définition
- Classification des infractions douanières

3- REPRESSION DES INFRACTIONS DOUANIERES
- Classification des peines douanières
- Analyse des peines principales
- Analyse des peines complémentaires

4- LE REGIME DE LA RESPONSABILITE EN MATIERE D'INFRACTIONS DOUANIERES
- Les personnes pénalement responsables
- Les personnes civilement responsables
- Solidarité et remise de solidarité

5- LE REGLEMENT DES LITIGES DOUANIERS
- Les actions qui naissent de l'infraction douanière
- Le règlement par voie transactionnelle
- Le règlement par voie judiciaire

6- EXECUTION DES DECISIONS DE TRANSACTIONS ET DES DECISIONS DE JUSTICE
- L'exécution ordinaire
- L'exécution forcée

Public visé

- Chef d'entreprise
- Commissionnaire en douane
- Avocat, juriste
- Agent de transit
- Responsable du service transit
- Responsable et collaborateurs du service logistique
- Responsable et collaborateurs des services d'approvisionnement

Intervenant

MUSTAPHA SAADOUN

Expert en contentieux douanier

Expérience professionnelle

Plus de 45 ans d'expérience au sein de l'administration des Douanes ou il a occupé le poste de Sous-directeur central des études du contentieux et de la jurisprudence au niveau de la direction générale.

Expérience pédagogique

Formateur à:

- L'Ecole Supérieure de Management (1994 à 2012)
- L'Institut Supérieur de Gestion et de Planification (2006 à 2010)
- La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (2003 à 2012)
- L'Institut Algéro-Tunisien d'Economie Douaniére et Fiscale (2009 à ce jour)
- L'Ecole Supérieure des banques (2010 à ce jour)

Documentation remise

- Support de cours en power point
- Tableau actualisé des peines principales
- Textes réglementaires et administratifs relatif s au fonctionnement de la commission nationale de recours et aux commissions de transactions
- Décisions administratives actualisées relative s aux modalités de remise de solidarité des amendes douaniéres

Les plus de la formation

- Formateur ancien sous directeur central du contentieux à la Direction Générale des Douanes et enseignant permanent à l'IEDF et à l'Ecole supérieure des banques en matière de

contentieux douanier
- Documentation douanière actualisée
- Illustrations par des cas pratiques

Formations associées

Pour optimiser vos connaissances techniques, vous pouvez associer à cette formation :

> **La gestion du contrôle douanier des entreprises**

Résidence Sahraoui, Les Deux Bassins,
EL-Achour,Alger, Algérie.

Email : formation@oceanic-dz.com
Tél/fax : 023 34.87.47 – Mob : 0770 71.71.21 - 0770 71.72.02